

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DÉLIBÉRATION**  
**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE**

**Séance du 27 mars 2025**

Régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Bernard CHOCRAUX

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	15	Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0

Date de la convocation
21 mars 2025

Transmission en Préfecture
28 mars 2025

Date de publication
28 mars 2025

**Etaient présents :**

M. Bernard CHOCRAUX, M. François DESPREZ, Mme Laetitia THELLIER-CUVELIER, M. Paul BAERT, Mme Peggy GELEZ, M. Bruno CHACORNAC, M. Jean-Pierre ROCHE, Mme Annie BROUTIN, Mme Maria DA SILVA MARTINS, Mme Christine CARON, M. Alexandre BOUVRY, Mme Elodie DELATRE, Mme Céline SINIARSKI, M. Dominique LA GANGA, M. Vincent GOHIER

**Procurations :**

M. Christophe OLIVE à M. Bruno CHACORNAC  
Mme Isabelle PERAL à Mme Maria DA SILVA MARTINS

**Absents :**

Mme Julie DELTOUR  
M. François HENRIQUET

**A été nommée secrétaire de séance :**

Mme Céline SINIARSKI

<b>DÉLIBÉRATION</b> <b>N°14/2025</b>	<b>[FINANCES] Vote des subventions aux associations pour 2025.</b>
---	--

Monsieur le Maire laisse la parole à Mme GELEZ pour la présentation du tableau ci-après :

Associations	Subvention 2025	
	Subvention	Exceptionnelle
Abeilles en Pévèle	0 €	0 €
ACAM	0 €	310 €
Amicale des Anciens Combattants	250 €	0 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Templeuve	0 €	0 €
Amicale pour le Don de Sang Bénévole	0 €	0 €
APECC	0 €	0 €
Arts en Ciel	300 €	200 €
ASEC	3 500 €	0 €
Basket Loisirs	0 €	0 €
Cap' Country Club	400 €	0 €
Cap' Jeunes	1 500 €	300 € (sur justificatif)
Cat' Nat	100 €	0 €
Club de Coupe et Couture	300 €	0 €
Club de Plongée	0 €	0 €
Club de Scrabble en Pévèle	300 €	0 €
Club des Aînés	0 €	0 €
Comité d'Animation	1 000 €	0 €
ES Cappelle-Pont à Marcq	1 500 €	500 € (pour formation sur justificatif)
Harmonie « Les Amis Réunis »	500 €	0 €
Les Alyzées	0 €	0 €
La Boule Cappelloise	400 €	0 €
Linux Nord Pas-de-Calais	0 €	0 €

<b>Poussez la porte</b>	300 €	0 €
<b>Société Historique du Pays de Pévèle</b>	100 €	0 €
<b>Tennis de Table Cappelle-en-Pévèle</b>	1 500 €	500 € (pour formation sur justificatif)
<b>Vélo Club Templeuve-Cappelle</b>	200 €	0 €
<b>2CV Club du Pays de Pévèle</b>	300 €	0 €
<b>Total</b>	<b>12 450 €</b>	<b>1 810 €</b>

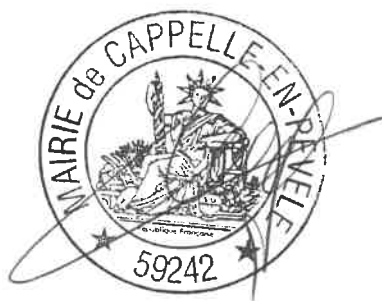
Le Conseil Municipal, avec **17 voix pour** :

- Vote l'octroi des subventions aux associations communales selon le tableau ci-dessus
- Prévoit que les dépenses seront reprises sur l'article 65748, de la section de fonctionnement du budget primitif 2025.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme  
Fait à Cappelle-en-Pévèle

Le Maire  
M. Bernard CHOCRAUX



Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le 28/03/2025



ID : 059-215901299-20250328-28032025\_D14BP-DE